

CLUSTER À L'EHPAD ANAIS de Sées

RAPPEL

Dans le précédent communiqué du 30 novembre 2020, la Fondation ANAIS indiquait que, malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales, l'EHPAD ANAIS de Sées (61) était déclaré « cluster ».

Les différents prélèvements RT-PCR avaient permis d'identifier :

- sur les 65 résidents : 13 résidents COVID+ dans l'établissement (dont 1 personne âgée hospitalisée avec un retour programmé au sein de l'EHPAD le 30 novembre) + 1 personne âgée contaminée au sein d'un autre établissement médical (situé sur Caen)
- sur les 38 professionnels : 4 salariés COVID+.

POINT DE SITUATION

Un nouveau dépistage massif auprès des résidents COVID- et des professionnels volontaires a été programmé le jeudi 03 décembre.

Les résultats ont révélé 8 nouveaux résidents et 3 nouveaux personnels soignants positifs.

L'établissement poursuit sa stratégie d'isolement des cas COVID+. Un secteur dédié a été aménagé au sein de l'EHPAD.

L'établissement continue d'informer régulièrement l'ARS, les familles, et les proches, de l'évolution de la situation.

La Fondation ANAIS mobilise l'ensemble des ressources RH disponibles pour assurer le bon fonctionnement de la structure et la sécurisation des personnes accompagnées.

Dans ce contexte difficile, la Fondation ANAIS a le regret de vous faire part du décès d'une résidente de l'unité fermée (accueillant des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés) de l'EHPAD, survenu le 02 décembre. Présente au sein des services d'un autre établissement médical de Caen depuis le 09 novembre 2020, cette personne avait été testée négative au sein de l'EHPAD avant transfert et malheureusement testée positive le 24 novembre à Caen.

La Fondation ANAIS présente toutes ses condoléances à sa famille et à ses proches et assure les professionnels et les résidents de tout son soutien. Différents dispositifs de soutien psychologique ont été mis en place au sein de l'EHPAD (présence de la psychologue de l'établissement, numéro vert de l'association SPS - Soins aux Professionnels de la Santé).

La Fondation ANAIS continuera de vous tenir informés de la situation à l'EHPAD en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels investis pour limiter la propagation du virus.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

